

INDIGOTIER BÂTARD



Autre nom vernaculaire : Indigo bâtard.

Noms scientifiques : *Indigofera suffruticosa* (Mill), *Indigofera anil* (L.).

Description : cette espèce ressemble à l'Indigo vrai par sa taille, son inflorescence, la forme et la couleur de ses fleurs. Elle en diffère par ses feuilles qui sont grises en dessous avec de neuf à dix-sept folioles obovoïdes de 1 à 3 cm de long sur 5 à 8 mm de large; mais c'est surtout par ses fruits, qui sont des gousses courtes (de 10 à 15 mm) très nettement recourbées, munies d'un bourrelet dorsal et ne contenant que de quatre à six graines, qu'elle s'en distingue.

Ecologie : l'Indigotier bâtard se trouve sur le littoral sec, dans les friches et pousse en société avec l'indigotier vrai. Il fleurit d'octobre à janvier et en mai-juin.

G. D.



L'Indigotier bâtard.

INDIGOTIER POILU



Autre nom vernaculaire : Indigo poilu.

Nom scientifique : *Indigofera hirsuta* (L.).

Famille des Fabacées.

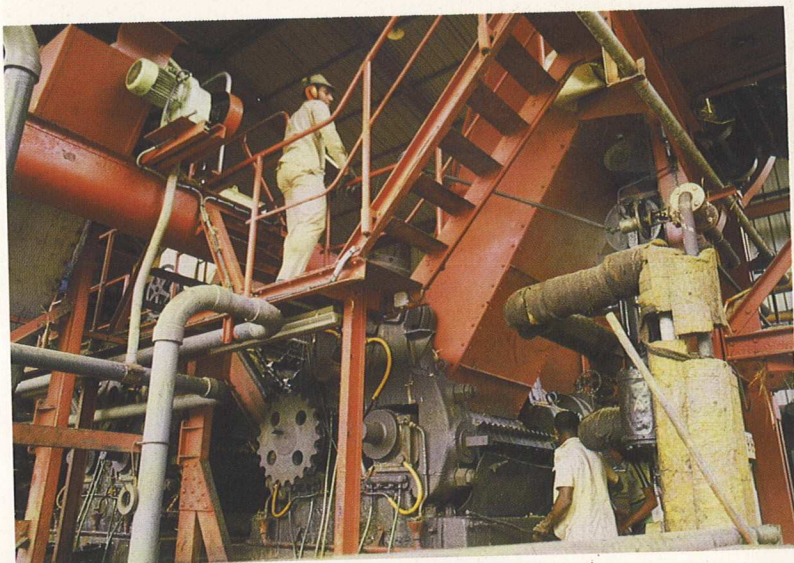
Origine : Afrique et Asie.

Description : herbe ou sous-arbrisseau touffu, couvert dans toutes ses parties par de longs poils rigides et roux. Les feuilles sont composées de sept paires de folioles d'environ 3 cm de long sur 2 cm de large. Les fleurs poussent le long ou à l'extrémité des tiges. Elles sont regroupées en inflorescences longues de 10 à 15 cm. De type papilionacé, elles ont un calice à lobes lancéolés, l'étendard est émarginé à l'apex. Les fruits sont des gousses de 2 à 3 cm de long sur 4 à 6 mm de diamètre.

Ecologie : cette espèce, qui pousse bien partout, est surtout cultivée comme engrais vert et entre dans la rotation des cultures.

Espèces voisines : *Indigofera guatemalensis* (Moç. et Sesse.), très proche de l'Indigotier bâtard et originaire d'Amérique, et *Indigofera surnafra* (Gaertn.), très proche de l'Indigotier vrai et originaire d'Asie.

G. D.



Les usines agricoles se modernisent.

INDUSTRIE ET ARTISANAT



Le relatif isolement des Antilles et de la Guyane contribue à leur faible développement industriel.

S'il y a, dans chacun de ces territoires, quelques industries, il n'y a pas véritablement un tissu industriel dans lequel les entreprises soient clientes les unes des autres. Presque tout doit être commandé chez des fournisseurs lointains (en Europe ou en Amérique) avec tout ce que cela implique : lenteur et coût des expéditions, aléas des transports, marges importantes des intermédiaires, coût des stockages que l'on constitue parfois pour pallier ces inconvénients, temps perdu dans l'attente de certains services d'entretien et de dépannage. Il en résulte des prix de revient élevés.

L'exiguïté des marchés constitue un second handicap. En effet, le développement industriel passe le plus souvent par une réduction des coûts unitaires grâce à une production en grandes séries.

Or, dans les D. O. M., la saturation des besoins locaux est très vite atteinte et les possibilités d'exportation vers d'autres marchés relativement limitées.

Les entreprises des Antilles-Guyane

La taille des entreprises

Près de 53 000 entreprises existent aux Antilles-Guyane, mais ce chiffre recouvre à la fois une multitude de toutes petites unités et quelque 2 000 P.M.E. (Petites et moyennes entreprises). Les deux tiers de ces entreprises sont en réalité des micro-unités qui ne comptent aucun salarié. Il existe par ailleurs 17 000 entreprises minuscules qui emploient de 1 à 9 salariés. Elles appartiennent essentiellement au domaine de l'artisanat (bâtiment notamment) et du petit commerce

La taille des entreprises des Antilles-Guyane selon le nombre de salariés (1991)

	Guadeloupe	Martinique	Guyane
Micro-unité (0 salarié)	17 306	12 383	3 887
Très petite entreprise (de 1 à 9 salariés)	7 755	7 188	2 060
P.M.E. (de 10 à 499 salariés)	877	891	213
Grande entreprise (500 salariés et plus)	2	2	0
TOTAL	25 940	20 464	6 160

Source : I.N.S.E.E.

Les entreprises du secondaire et du tertiaire marchand des Antilles-Guyane (novembre 1991)

	Guadeloupe	Martinique	Guyane
	Total(*)	Total(*)	Total(*)
Agro-alimentaire	429 (277)	393 (284)	95 (41)
Industrie-Energie	1 831 (748)	1 701 (766)	708 (253)
B.T.P.	5 139 (1 659)	3 120 (1 515)	1 628 (524)
Commerce	6 533 (2 214)	5 540 (1 949)	1 447 (608)
Transports	2 143 (488)	2 570 (599)	484 (118)
Services marchands	9 063 (3 175)	6 707 (2 837)	1 557 (704)
Autres (banques, assurances)	802 (74)	433 (130)	243 (25)
TOTAL	25 940 (8 635)	20 464 (8 080)	6 162 (2 273)

(*) dont entreprises de un salarié ou plus.

Remarque : ces chiffres n'intègrent pas les entreprises du secteur primaire et des services non marchands.

mais aussi aux secteurs de pointe (services informatiques, ingénierie par exemple).

Les entreprises ayant 10 salariés ou plus sont seulement au nombre d'environ 2 000, soit 4 % de l'ensemble. Parmi elles, 830 emploient plus de 20 salariés et une centaine se situent au-delà de 100. Enfin, les Antilles-Guyane comptent deux grandes entreprises (500 salariés ou plus) : Electricité de France et les Etablissements Reynold (commerce de grande distribution).

Les entreprises par type d'activités

On constatera, à la lecture du tableau ci-joint, l'importance du tertiaire (commerce, transports, banques, etc.) par rapport aux activités de production proprement dites.

Les différents secteurs de production aux Antilles-Guyane

Le bâtiment et les travaux publics

Ils constituent, au début des années 1990, un secteur relativement florissant.

En 1991, le nombre d'établissements du secteur B.T.P. est de l'ordre de 3 000 à la Martinique et de 5 000 à la Guadeloupe. La plupart de ces entreprises ont un caractère artisanal et on n'y trouve que 158 unités de type P.M.E. (employant plus de 10 salariés). Au demeurant, cette structure n'est pas figée; en effet nombreuses sont les créations et les fermetures d'entreprises.

Alors qu'en Métropole, dans le secteur du B.T.P., le ratio est de 16 artisans pour une P.M.E., ce chiffre passe à 20 à la Martinique et à 30 à la Guadeloupe. A cela on avance deux explications : d'une part le déséquilibre du marché du travail antillais qui incite certains salariés licenciés à tenter leur chance comme artisans, d'autre part le dynamisme de la construction aux Antilles depuis le début des années 1980, grâce à une politique en faveur de l'habitat, à une stimulation des investissements ainsi qu'à l'expansion démographique induisant des besoins en logements.

Comme en Métropole, les grandes entreprises (plus de 100 salariés) réalisent en général la plus grande part de leur chiffre d'affaires dans les

Légende du tableau

Les 50 premières entreprises aux Antilles-Guyane (1988)

Code A.P.E.

Il s'agit de l'activité principale de l'entreprise selon la nomenclature des activités et des produits (N.A.P.). Ce code est une donnée permanente de l'entreprise, attribué lors de sa création (révisé après, s'il y a lieu) dans le répertoire S.I.R.E.N.E.

Code tranche d'effectif salarié

1	1 000 à 2 000
2	500 à 999
3	300 à 499
4	200 à 299
5	150 à 199
6	100 à 149
7	50 à 99

Code tranche de chiffre
d'affaires en millions de F

1	> 1 000
2	500 à 1 000
3	100 à 499
4	50 à 99
5	< 50
-	donnée manquante

Code implantation. Présence
d'établissements dans un
ou plusieurs départements

AG	Antilles-Guyane
A	Antilles
G	Guadeloupe
M	Martinique
GY	Guyane

Les 50 premières entreprises aux Antilles-Guyane (1988)

Rang	Nom ou Raison sociale	Activité	Code A.P.E.	Code tranche effectif	Code tranche C. A.	Code implant.
1	Electricité de France	Production et distribution d'électricité	0611	1	2	AG
2	Etablissements Reynold S.A.	Exploitation de grandes surfaces	6103	1	1	AG
3	Cie nationale Air France	Transports aériens	7201	2	-	AG
4	Sté expl. Méridiens Antilles Somera	Hôtellerie avec restauration	6708	2	4	A
5	Banque nationale de Paris	Banque	8902	2	-	AG
6	ARISPACE	Activité spatiale	7714	2	3	GY
7	SCS France-Antilles Edition publicité	Presse et édition	5101	3	3	A
8	SOGEA Guadeloupe	Travaux publics, distribution d'eau	5510	3	-	G
9	S.A. Crédit martiniquais	Banque	8902	3	5	AG
10	Banque française et commerciale	Banque	8902	3	-	AG
11	Cie générale de manutention portuaire	Manutention portuaire	7303	3	4	M
12	Banque des Antilles françaises	Banque	8902	3	-	A
13	S.A. Crédit agricole mutuel	Banque	8902	3	-	AG
14	Figuères entreprise	Nettoyage et enlèvement des ordures	8709	3	5	M
15	S.A. BATA outre-mer	Commerce de détail de chaussures	6412	4	3	AG
16	Plissonneau manutent.	Manutention portuaire	7404	4	-	M
17	Sté immobilière de la Guadeloupe	Location immobilière	8111	4	3	G
18	S.A. GETELEC	Installations électriques	5540	4	3	A
19	Sté coop. agricole et fruits du Morne-Rouge	Conserves de fruits, jus de fruits, confitures	3701	4	5	M
20	S.A. Gardel	Sucrerie distillerie	4021	4	-	G
21	Colas Guadeloupe	Constructions de chaussées	5513	4	-	G
22	Tempo Industrie	Travail temporaire	7713	4	5	M
23	Marissol PLM	Hôtellerie avec restauration	6708	4	5	G
24	Sté Raffinerie des Antilles (SARA)	Raffinage, commerce de produits pétroliers	0531	4	1	AG
25	SATOM Guadeloupe	Bâtiment	5560	4	-	G
26	Entr. Réunion Bâtiment Travaux publics	Bâtiment travaux publics	5560	4	-	M
27	Sté exploitat. hôtelière	Personnel hôtelier temporaire	7713	4	-	GY
28	S.A. Croquet	Vente et réparation d'automobiles	6503	4	-	M
29	Sté martiniquaise de villages vacances	Installation et exploitation de villages vacances	6712	5	-	M
30	SATOM Martinique	Maçonnerie	5560	5	5	M
31	SOS Intérim	Travail temporaire	7713	5	5	M
32	Sté immobilière et hôtelière Bas-du-Fort	Hôtellerie avec restauration	6708	5	-	G
33	Sté Les Eaux vives	Centre thermal	8403	5	3	G
34	S.A.R.L. Sodibel Supermarché Le Rond-Point	Exploitation de supermarché	6101	5	-	M
35	Sté de commerce lamentinois Continent	Exploitation d'hypermarché	6103	5	5	M
36	La Belle Créole	Hôtellerie avec restauration	6708	5	5	G
37	Sté Dévelop. hôtel Tourist Caraïbes Nord	Hôtellerie avec restauration	6708	5	3	G
38	S.A. Sté générale commerce Antilles	Vente et réparation d'automobiles	6503	5	3	M
39	SNC SOGEA Martinique Travaux Bâtiment	Travaux publics	5510	5	-	M
40	S.A. Compagnie générale maritime CGM	Transports maritimes	7101	5	4	AG
41	S.A. Librairie antillaise	Librairie papeterie, fournitures de bureau	6443	5	5	A
42	S.A. BNPG	Banque	8902	5	5	GY
43	Sté Caraïb Prestation Ecco Travail temporaire	Travail temporaire	7713	5	-	G
44	Sté antillaise de développement commerciale Euromarché	Exploitation d'hypermarchés	6103	5	4	M
45	Anciens Ets Bellonie-Bourdillon	Distillerie	4102	5	-	M
46	Société de travaux et d'entreprises	Bâtiment travaux publics	5560	5	-	G
47	Banque régionale d'escompte	Banque	8903	5	-	G
48	Sté générale de banque	Banque	8902	5	-	A
49	Nord France entreprise	Bâtiment	5530	5	5	M
50	S.A. Cluny Gestion clinique Sainte-Marie	Clinique	8403	5	3	M

L'activité dans le B.T.P. en 1989 à la Guadeloupe

	Nbre entreprises	Effectif salarié	Heures déclarées	Rémunérations brutes versées par an	Chiffre d'affaires hors taxes (millions de F)
		Total(*)	Total(*) (milliers)	Total(*) (millions de F)	
Travaux publics	17	1 295 (306)	2 255 (534)	128 (47)	875
Gros œuvre	32	1 285 (178)	2 217 (307)	94 (23)	519
Second œuvre	29	656 (152)	1 037 (264)	47 (19)	328
Ensemble B.T.P.	78	3 236 (636)	5 509 (1 105)	269 (89)	1 722

à la Martinique

	Nbre entreprises	Effectif salarié	Heures déclarées	Rémunérations brutes versées par an	Chiffre d'affaires hors taxes (millions de F)
		Total(*)	Total(*) (milliers)	Total(*) (millions de F)	
Travaux publics	33	1 667 (324)	2 898 (569)	143 (43)	940
Gros œuvre	52	1 831 (174)	2 859 (293)	118 (18)	682
Second œuvre	32	706 (139)	1 206 (260)	54 (19)	327
Ensemble B.T.P.	117	4 204 (637)	6 963 (1 122)	315 (80)	1 949

(*) dont cadres E.T.A.M.: employés, techniciens et agents de maîtrise.

Sources : D.D.E. Guadeloupe et Martinique. Enquête annuelle d'entreprise B.T.P. 1989.

Les entreprises industrielles aux Antilles-Guyane (1989)

	Nombre d'entreprises de 10 salariés ou plus (*)	
Guadeloupe	71	(32)
Martinique	85	(42)
Guyane	19	(10)
Total	175	(84)

(*) dont entreprises de 20 salariés ou plus.

Source : I.N.S.E.E.

travaux publics et les grands programmes immobiliers. Les autres sont en concurrence sur des marchés de taille plus faible.

L'énergie et l'industrie manufacturière

Avec seulement 3 % de l'emploi total (18 % dans l'Hexagone), elles font pâle figure et cela pour des motifs dont certains ont été déjà évoqués plus haut : pas de tradition manufacturière, exigüité des marchés, inexistence d'un marché français des Antilles-Guyane ou encore difficultés à commercer en étant coincées entre une zone d'influence latino-américaine et une zone nord-américaine (barrières douanières qui, dans certains pays, ferment la porte aux produits étrangers). A cela s'ajoutent les frais de transport, des coûts salariaux plus forts que chez beaucoup de voisins, l'absence de ressources propres susceptibles de rentabiliser une filière industrielle, le peu d'irrigation de l'investissement par l'épargne, des prix de revient peu compétitifs.

Quels que soient les obstacles susceptibles de décourager les entrepreneurs, il existe malgré tout une industrie aux Antilles-Guyane, cela grâce surtout à la petite entreprise : sur les 175 entreprises industrielles recensées, 91 se situent entre 10 et 19 salariés et seulement 2 au-delà de 500. Les deux entreprises qui emploient plus de 500 personnes sont les deux unités E.D.F. de Guadeloupe et de Martinique. Cinq autres dépassent la barre des 100 salariés : l'E.D.F. encore, en Guyane, la S.A.R.A. (raffinerie de pétrole), la Société martiniquaise des eaux, l'entreprise de peinture S.I.A.P.O.C. et l'entreprise antillaise bois construction.

L'industrie aux Antilles-Guyane en 1989 (entreprises de 10 salariés ou plus)

Secteurs d'activité	Nbre d'entreprises	Effectif salarié	Effectif non salarié	Salaires bruts en millions de F	Chiffres d'affaires en millions de F	Valeur ajoutée en millions de F	Investissement en millions de F
Production et distribution d'énergie	14	6	2 408	403	2 621	457	815
Industrie des biens intermédiaires	79	97	2 123	211	1 895	579	149
Industrie des biens d'équipement	17	50	294	27	129	55	14
Industrie des biens de consommation	65	133	1 533	122	664	275	85
TOTAL	175	286	6 358	763	5 309	1 366	1 063

Source : I.N.S.E.E. Enquête annuelle d'entreprise dans l'industrie. 1989.

Ce groupe de tête appartient principalement à la branche énergie et non à l'industrie manufacturière. Pourtant, avec 2,6 milliards de F de chiffre d'affaires chacune, elles représentent un poids économique identique.

Ce sont les structures qui diffèrent. L'énergie comprend surtout de grandes unités de production (170 salariés par entreprise en moyenne) tandis que, dans le secteur manufacturier, qui offre pourtant deux fois plus d'emplois, les entreprises sont de taille plus réduite (25 salariés en moyenne).

Il existe également une différence importante dans l'équilibre économique de ces deux branches d'activité.

La raffinerie de pétrole du Lamentin et E.D.F. répondent à la totalité des besoins énergétiques de ces régions (mis à part les importations de produits pétroliers vers la Guadeloupe). Mais la perte enregistrée par ces entreprises est de l'ordre de 1,3 milliard de F par an (le kWh est vendu entre la moitié et le tiers de son coût réel).

A l'opposé, le secteur manufacturier, certes atomisé, est concurrentiel. Les entreprises, qui trouvent l'essentiel de leurs débouchés sur le plan local, dégagent globalement un résultat net comptable de l'ordre de 100 millions de F, soit 4 % de sa valeur ajoutée (3, 8 % en Métropole).

Ces résultats doivent cependant être relativisés : l'industrie antillo-guyanaise ne satisfait que 16 % de la demande interne bien que son chiffre d'affaires (2,7 milliards de F) soit nettement supérieur à celui du secteur de la banane (1,3 milliard de F) et de l'hôtellerie (1,7 milliard de F). L'industrie des biens intermédiaires vient en tête par le chiffre d'affaires (environ 1,9 milliard de F).

Elle fournit principalement l'industrie du bâtiment et des travaux publics en :

- matériaux de construction (extraction de granit en Guyane et de pouzzolane à la Guadeloupe) ainsi que ciment-béton-parpaing;
- métaux (tôles, fers à béton, profilés, tréfilés, grillage).

L'industrie des biens d'équipement, qui ne représente que 350 emplois, est cantonnée dans

l'optique de précision et un peu d'électromécanique.

L'industrie des biens de consommation (environ 1 700 emplois) bénéficie également de l'effet d'entraînement du bâtiment et des travaux publics, notamment pour la transformation du bois et l'ameublement. On y trouve également des entreprises de parachimie, de peinture, de papier (surtout carton ondulé), d'impression et de confection.

L'industrie agro-alimentaire

L'agro-alimentaire, aux Antilles-Guyane, représente 900 entreprises et 6 700 emplois (120 entreprises ont 10 salariés ou plus). C'est un secteur relativement disparate, puisqu'on y trouve à la fois :

- des industries traditionnelles (sucreries et rhumeries);
- des industries classiques telles que boulangeries-pâtisseries (au nombre de 350) ou fabriques de yaourts;
- des industries plus modernes telles que fabriques de plats cuisinés.

De même, à côté de l'industrie sucrière, avec ses difficultés et ses lourds déficits, il existe quelques unités nouvelles et dynamiques qui réussissent.

Les services marchands

Les services sont un domaine très hétérogène : on y trouve les services non marchands (activités des administrations et des collectivités), les services marchands de santé, d'enseignement et de recherche, que nous passons sous silence ici, et les services marchands proprement dits dont nous traitons ci-après.

Ceux-ci peuvent eux-mêmes être répartis en deux grandes catégories :

- l'ensemble des services rendus principalement aux ménages tels les hôtels, cafés, restaurants, réparation et commerce de l'automobile, coiffure, esthétique, cinéma, etc;
- l'ensemble des services rendus principalement aux entreprises : études techniques, juridiques, comptables, informatiques, services de publicité ou agences d'architectes, etc.

Ce domaine très fractionné englobe donc aussi bien les petits services traditionnels que des activités nouvelles parfois de haute technicité.

Aux Antilles-Guyane, les services marchands (services de santé et éducation privée exclus) regroupent 29 000 emplois, soit 11 % du total des actifs. C'est dans ce secteur que se créent la plupart des emplois, à l'image de l'ensemble des économies occidentales où la part de l'industrie se réduit au profit du tertiaire. Pourtant, les services aux Antilles-Guyane n'ont pas encore atteint le niveau de la Métropole (21 % de l'emploi).

Le chiffre d'affaires des services marchands tels que définis ci-dessus, soit 6,6 milliards de F (dont 1,5 milliard de F pour les services aux entreprises), est supérieur au chiffre d'affaires cumulé de l'énergie, des industries agro-alimentaires et manufacturières.

Dans les services aux ménages (et aux touristes), l'hôtellerie, l'automobile et la location immobilière constituent les branches les plus importantes. L'hôtellerie à elle seule représente 1,7 milliard de F de chiffre d'affaires, 700 millions de valeur ajoutée et 8 200 emplois. Les services automobiles (importateurs de véhicules ou de pièces détachées, réparateurs, distributeurs de carburants), avec 1,1 milliard de valeur ajoutée, créent 50 % de richesse en plus que l'hôtellerie (et ce avec un tiers d'effectifs en moins).

Les services aux entreprises sont moins développés qu'en Métropole (3 % de l'emploi contre 9 % en Métropole). Cela résulte de la faiblesse des activités d'étude, de conseil, d'organisation, de travaux informatiques ou de publicité. Les effectifs de ce secteur (7 000 emplois) sont déséquilibrés par les services d'emploi temporaire. S. C.

INFANTICIDE

 Pour bien cerner le problème de l'infanticide (meurtre d'enfant) durant la période esclavagiste, en mesurer la gravité et en déceler les motivations, il faut tout d'abord avoir en mémoire les commentaires de Du Tertre (confir-

més par beaucoup d'autres témoins par la suite) sur l'amour que les Noirs ont toujours porté à leurs enfants : «Les Nègres aiment leurs enfants avec tant de tendresse, qu'ils s'ôtent le morceau de la bouche pour le leur donner : et le meilleur moyen de gagner leur affection, c'est de faire du bien à leurs enfants, car ils se mettraient en pièce pour reconnaître l'amitié qu'on leur porte; ils ne sauraient aussi les voir châtier, ou les entendre crier qu'aussitôt ils n'y courent, et ne témoignent un extrême déplaisir du mal qu'on leur fait, car ils aimeraient mieux qu'on les frappât qu'eux, et je n'ai jamais vu les esclaves moins maîtres de leur colère que quand il s'agit de l'intérêt de leurs propres enfants»...

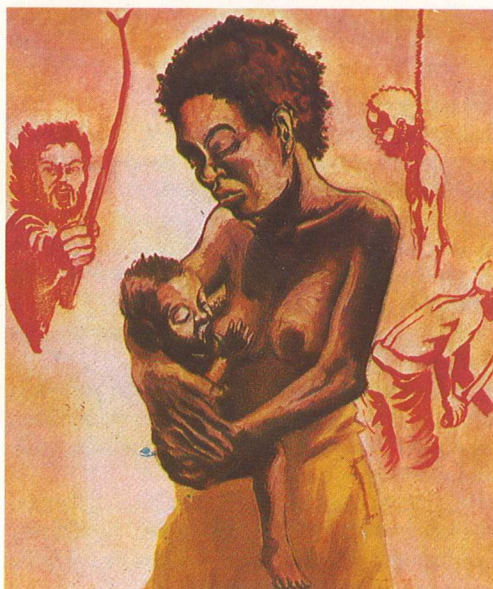
Ces considérations laissent deviner que les nombreux cas d'infanticide (parmi lesquels on rangera les avortements provoqués), dénoncés tout au long de l'esclavage, n'étaient pas liés (quoi qu'en aient dit les colons) à une quelconque barbarie, ni même à une déshumanisation, mais résultaient de décisions mûrement réfléchies, nées d'une tragique révolte contre l'esclavage.

Les esclaves en effet ne pouvaient accepter pour leurs enfants le sort qui était le leur et préféraient parfois leur donner la mort plutôt que de les voir ultérieurement torturés, vendus, traités comme du bétail devant leurs propres yeux.

Ils n'eurent que très rarement la latitude, comme ce fut le cas pour la célèbre «Pucelle des îles», de refuser de procréer. Les maîtres leur imposaient de se reproduire pour favoriser le renouvellement sur place de leur main-d'œuvre. Ladite «Pucelle» elle-même, nous apprend le père Du Tertre, dut résister et refuser obstinément le «mariage» (entendons l'union physique plus que le sacrement) «quoique son maître l'y poussât vivement». On sait, depuis les études de Yvan Debbash, que certains esclaves partirent marrons pour «ne vouloir plus faire d'enfants».

Les cas d'avortement (considérés par les autorités civiles et religieuses comme de véritables infanticides) furent toujours très nombreux. Même si certains éléments (les déplorable conditions sanitaires des cases à Nègres, le fait que les Négrresses enceintes aient été contraintes de travailler jusqu'au dernier moment) peuvent expliquer un taux relativement élevé, ils ne sauraient suffire. Il faut incontestablement admettre que beaucoup d'avortements étaient provoqués. Les Noirs connaissaient des «simples» capables d'interrompre une grossesse et beaucoup de femmes y eurent vraisemblablement recours, ce qui explique en partie le faible taux de natalité de la population noire, qui sous l'esclavage ne s'accrut que par l'importation massive et constante de bossales. Le père Nicolson témoigne (avec une indignation certes déplacée) de cette pratique : «On voit des Négrresses qui se font avorter, pour que le maître qu'elles servent ne profite pas d'une postérité dont la condition ne peut être que malheureuse, puisqu'elle doit être semblable à la leur. Une espèce de compassion se joint ainsi au plaisir de la vengeance, pour outrager ainsi la nature. Cœurs inhumains! ce crime atroce retombe sur vous»...

Les avortements, significativement, étaient consi-



L'infanticide est une forme de révolte contre l'esclavage.